

Conseil communal de Lausanne

Interpellation : Un petit Tour et puis s'en va ?

L'organisation d'un événement d'une ampleur telle que la venue du Tour de France dans notre ville promet d'ores et déjà une multitude de perturbations. Que ce soit au niveau du trafic coupé ou du moins perturbé ou au niveau environnemental aux vues du nombre très important de véhicules ou camions qui précèdent et suivent le Tour pour déplacer la multitude d'infrastructures nécessaires à l'organisation d'une étape du Tour de France. Dès lors, et avant de nous positionner sur l'opportunité d'un tel événement, il nous paraît primordial de poser des questions à la Municipalité afin d'obtenir de précieuses informations.

Dès lors nous posons les questions suivantes :

- 1) Pendant combien de jour le trafic sera-t-il perturbé ?
 - 2) Comment le trafic sera-t-il perturbé ?
 - 3) Combien, au total, va coûter la venue du Tour de France ?
 - 4) A combien, au total, la Municipalité estime-t-elle les retombées financières ?
 - 5) La Municipalité voit-elle des retombées positives autres que financières ?
 - 6) Comment la Municipalité juge-t-elle le fait que le Tour de France n'est ouvert qu'aux hommes et compte-elle prendre des mesures pour promouvoir le cyclisme féminin ?
 - 7) La Municipalité compte-elle prendre des mesures pour promouvoir le cyclisme citoyen pendant cette étape ?
 - 8) La Municipalité peut-elle estimer l'impact écologique de la venue d'un tel événement ?
 - 9) La Municipalité compte-elle prendre des mesures afin d'éviter un afflux important de voitures publicitaires ?
 - 10) La Municipalité compte-elle prendre des mesures pour limiter l'impact écologique de la venue du Tour de France ?
-

Lausanne, le 8 février 2022
Céline Misiego

L'interpellatrice:

